

Concours de recrutement de conservateurs des bibliothèques

fonction publique d'État
concours externe — concours interne

Annales session 2000

sous la direction de Anne-Marie Cocula
présidente du jury

Ministère de l'Éducation nationale

enssib
école nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

isbn : 2-910227-40-5
issn : 1263-0713

décembre 2001

enssib
école nationale supérieure des sciences
de l'information et des bibliothèques
17-21 boulevard du 11 Novembre 1918
F 69623 Villeurbanne Cedex

tél. : 04 72 44 43 43. fax : 04 72 44 43 44.
<http://www.enssib.fr>

sommaire

1 — Conditions générales

- 1. — Organisation des concours p. 3
- 2. — Le jury p. 3

2 — Épreuves écrites d'admissibilité

- 1. — Composition p. 5
- 2. — Note de synthèse p. 7
- 3. — Traduction p. 8

3 — Épreuves orales d'admission

- 1. — Conversation avec le jury p. 11
- 2. — Épreuve de langue p. 12
- 3. — Résumé et commentaire d'un texte administratif p. 15
- 4. — Résumé et commentaire d'un texte scientifique p. 15

4 — Tableaux statistiques p. 16

5 — Libellés des sujets des épreuves écrites d'admissibilité

- 1. — Composition p. 35
- 2. — Note de synthèse
 - Concours interne p. 36
 - Lettres et arts p. 38
 - Sciences humaines et sciences sociales p. 39
 - Sciences juridiques, économiques et politiques p. 40
 - Sciences de la nature et de la vie p. 41
 - Sciences exactes et techniques p. 42
- 3. — Traduction p. 43

6 — Quelques libellés des sujets des épreuves orales d'admission

- 1. — Conversation avec le jury p. 44
- 2. — Résumé et commentaire d'un texte administratif p. 45
 - Résumé et commentaire d'un texte scientifique p. 46
- 3. — Épreuve de langue
 - Concours interne p. 47
 - Concours externe p. 48

1 — Conditions générales

1 — Organisation des concours

L'organisation générale du concours était assurée par l'enssib.

La période d'inscription était fixée du 6 mars au 7 avril 2000.

Les épreuves écrites se sont déroulées les 6 et 7 juin 2000 à Villeurbanne et à Paris, ainsi qu'à Saint-Denis (Réunion), Schœlcher (Martinique), Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), Nouméa (Nouvelle-Calédonie) et Tahiti. Le jury s'est réuni à Villeurbanne le 29 juin 2000 afin de mettre au point les barèmes de notation et de se répartir les copies pour la double correction. La délibération d'admissibilité a eu lieu le 7 septembre 2000 à l'enssib (Villeurbanne). Les épreuves orales d'admission ont eu lieu à l'enssib du 3 au 6 octobre 2000. La délibération finale s'est tenue le 6 octobre 2000.

2 — Le jury

Le jury était composé de membres de l'enseignement supérieur, de personnalités qualifiées et de membres du personnel scientifique des bibliothèques. Constitué de manière à être représentatif des différents types de bibliothèques dans lesquelles les conservateurs ont vocation à servir, il était présidé par Madame Anne-Marie Cocula, professeur à l'université de Bordeaux III.

résultats du concours de conservateur d'État

	concours externe	concours interne	total
postes offerts	21	13	34
Dossiers demandés			2100
candidats inscrits (sous réserve)	1318	97	1415
candidats présents	797 60,47 %	82 84,54 %	879 62,12 %
candidats admissibles	130 16,31 %*	26 31,71 %*	156 17,75 %*
candidats admis	21 2,63 %*	13 15,85 %*	34 3,87 %*
liste complémentaire	16 2 %	6 7,32 %	22 2,51 %

*Les pourcentages indiqués le sont par rapport aux candidats présents à l'écrit du concours, les candidats étant comptabilisés présents lors de la première épreuve de chaque concours.

évolution du concours d'État depuis 1992

	1992	1993	1994	1995
postes offerts (État)	70 (+11)	47 (+16)	42	31
candidats inscrits	842	1152	1416	1628
soit par rapport à l'année précédente		+ 36,8 %	+ 22,9 %	+14,9%
pourcentage des internes inscrits	15 %	7,3 %	3,1 %	3,44 %
	1996	1998	1999	2000
postes offerts (État)	19	22	15	34
candidats inscrits	1780	2681	2155	1419
soit par rapport à l'année précédente	+ 9,37 %	+ 50,6 %	-19,6 %	-34,15 %
pourcentage des internes inscrits	3,2 %	6,82 %	7,3 %	6,98 %

2 — Épreuves écrites d'admissibilité

1 — Composition

En ce qui concerne le concours externe, un premier tri a éliminé les copies, hélas trop nombreuses, pénalisées par des lacunes fondamentales, c'est-à-dire des carences en matière d'orthographe et d'expression, une incapacité à développer une pensée construite, une absence de références consistantes, que ce soit à l'histoire ou à l'actualité. Ces trois points peuvent paraître élémentaires, ils doivent toutefois être rappelés à l'attention des candidats.

L'orthographe, la correction syntaxique, la précision du vocabulaire sont des éléments de culture générale naturellement attendus de futurs conservateurs de bibliothèque, ce sont aussi les outils indispensables à l'élaboration et à la communication de toute réflexion. Inutile d'établir un catalogue des fautes les plus courantes ; il est toutefois clair que bien des fautes d'usage, d'accord ou de conjugaison sont trop souvent répétées dans certains devoirs pour relever la faute « d'inattention ».

Bien des candidats ne conçoivent pas la composition comme une réponse à une question : l'introduction contient bien les principales notions, mais ne dégage aucune problématique, ne lance pas une véritable dynamique argumentative sans laquelle les propos ne seront qu'un bavardage invertébré ou au mieux une « cause-rie » qui brodera autour des termes du sujet. On ne peut répondre aux attentes des correcteurs sans s'engager, c'est-à-dire sans risquer un point de vue.

« La culture a-t-elle besoin de frontières ? »

Enfin, faut-il répéter que ce ne sont pas des généralités qui sont attendues, mais des arguments, c'est-à-dire des observations appuyées sur des exemples. Et c'est au candidat de « doser » les emprunts à l'actualité et des références à des époques ou des civilisations plus éloignées dans le temps : équilibrer ces dif-

férentes références est indispensable si l'on veut montrer qu'on a saisi les enjeux contemporains de la question (ici, ils devaient accueillir les débats récents sur la mondialisation ou « l'exception culturelle ») mais qu'on est aussi capable de replacer ces débats contemporains dans une perspective plus large.

Si ces trois points nous ont permis d'éliminer des copies trop déficientes, reste dans un concours de ce niveau à départager les travaux moyens de ceux qui vont, par le haut, se dégager de l'ensemble. Les productions de bon ou d'excellent niveau n'ont pas manqué. Ce sont celles qui ont su faire la preuve de qualités directement opposées aux défauts que nous venons de signaler. Ces devoirs ont eu, par exemple, la capacité à exploiter les notions de « frontière » et de « culture » de façon large, ouverte, en jouant des différents sens de ces mots, sans tomber dans des distinctions artificielles, ou inutiles pour l'argumentation. Ils ont su également mobiliser les situations historiques ou les penseurs qui ont marqué cette question (Arendt, Lévi-Strauss, par exemple) sans rester dans l'allusion, le renvoi de loin, mais en puisant au cœur de l'exemple l'argument qui permet de faire avancer la démonstration. Il est ainsi judicieux de placer ; parmi les « incontournables », un exemple beaucoup moins attendu mais orienté, développé, exploité de telle façon que son apparition dans le développement surprendra d'abord le correcteur, mais lui paraîtra en même temps tout à fait naturelle.

Bref, un cru très inégal, les notes le montrent éloquentement, pour des raisons qui n'ont rien de spécifique à ce concours mais relèvent des observations que suscitent bien des épreuves de culture générale.

Le sujet interne, outre son intérêt intrinsèque, avait été retenu par le jury en raison de sa clarté ; dès la première lecture en effet, apparaissent les grandes lignes d'un plan cohérent pour tout candidat attentif. Or, force est de reconnaître, comme les années précédentes, que peu de candidats prennent le temps de lire correctement le sujet qui leur est proposé. Sans

doute la tension nerveuse au début de l'épreuve est-elle responsable de la fébrilité qui paralyse certains candidats et les empêchent de se concentrer ; mais, une fois encore, on insiste sur l'absolue nécessité de lire attentivement le texte du sujet. Faute de quoi, on risque les erreurs d'interprétation, les non-sens, qui entraînent les candidats dans des discours hors sujet inévitablement pénalisés.

Ce premier constat en appelle un autre : l'incapacité de nombreux candidats à construire leur exposé. Les comptes rendus des concours précédents avaient noté cette lacune ; on est contraint, une fois encore, de la signaler. Il est rare de trouver une bonne copie qui ne soit pas articulée de manière logique. Or la tendance se confirme : de plus en plus de candidats rédigent au fil de la plume sans se soucier de cohérence dans leur démonstration et de logique dans leur discours. Il ne suffit pas de rédiger une introduction en forme de déclaration d'intention, encore faut-il que les développements qui suivent soient construits et argumentés.

Autre constat, les candidats ont des difficultés à trouver et à sélectionner des exemples pertinents qui viennent en appui de leur discours : cette lacune est le reflet d'une culture souvent approximative, parfois pauvre, qui n'est pas même mise en valeur par une qualité stylistique minimum. L'expression, le vocabulaire, parfois proches de la langue orale, sont souvent relâchés ; mais, un fait est à signaler cette année, l'orthographe semblerait en amélioration notable.

Données chiffrées 1998-2000 pour le concours interne

Composition

	1998	1999	2000
Nombre d'inscrits	183	53	97
Nombre de présents	147	114	78
Copies blanches	5	0	0
Moyenne	8,65	8,18	8,67
Note mini	3	2	1
Note maxi	15	13	16
Notes éliminatoires	9	2	5

Note de synthèse

	1998	1999	2000
Nombre d'inscrits	183	53	97
Nombre de présents	152	118	81
Copies blanches	4	4	2
Moyenne	7,09	7,28	7,87
Note mini	1	1	2
Note maxi	15	15	13
Notes éliminatoires	7	10	5

Culture générale

	1998	1999	2000
Admissibles	27	6	26
Nombre de présents	26	6	26
Moyenne	10,58	9,66	10,84
Note mini	6	6	3
Note maxi	18	18	16

concours d'État de conservateur – résultats de la composition

	concours externe	concours interne
nombre d'inscrits	1318	97
nombre de présents	738	78
nombre de copies blanches	13	0
moyenne	8,36	8,67
note mini	1	1
note maxi	17,5	16
nombre de notes éliminatoires	56	5

2 — Note de synthèse

Cinq options sont proposées aux candidats :

- lettres et arts,
- sciences humaines et sociales,
- sciences juridiques, économiques et politique,
- sciences de la nature et de la vie,
- sciences exactes et techniques.

L'exercice, il faut le rappeler, correspond à un genre défini avec une méthode éprouvée. Il convient de les respecter avec la plus grande rigueur.

– Le plan, présenté clairement dans l'introduction, doit être suivi dans le développement. Le plan choisi et son développement sont fonctions des éléments recueillis à partir d'une lecture attentive du dossier. Celle-ci doit prendre en compte tous les documents proposés. Il faut rappeler à cet égard que le recours à des références ou documents extérieurs au dossier n'est pas permis. L'introduction doit aussi retenir la question primordiale posée par l'ensemble des documents.

– Le développement doit impérativement ne pas excéder quatre pages, même si des considérations de taille d'écriture peuvent assouplir un peu cette contrainte et ne pas forcer les candidat(e)s à changer leur façon d'écrire le jour du concours. L'obligation de se cantonner aux quatre pages prescrites est une donnée essentielle de l'exercice pour obtenir les deux qualités primordiales de la note de synthèse : brièveté et concision. Il doit répondre aux attentes du ou des lecteurs au(x)quel(s) est destinée la note de synthèse. Ceux-ci doivent sans peine, à partir de l'introduction, suivre la logique choisie par le rédacteur de la note pour présenter la meilleure formule de condensé du dossier. Cette logique, donnée primordiale pour la cohérence de la note de synthèse, suppose à la fois une organisation et une hiérarchisation des documents proposés. Cet ordre interne n'est pas seulement le résultat de la lecture initiale du dossier et de la prise de notes qui l'accompagne, il l'est aussi d'une culture générale personnelle où se mêlent les connaissances fondamentales

concours externe d'État résultats de la note de synthèse

Nombre d'inscrits	1318
Nombre de présents	777
Nombre de copies blanches	32
Moyenne	7,92
Note mini	0
Note maxi	17
Nombre de notes éliminatoires	71

Lettres & arts

Nombre d'inscrits	557
Nombre de présents	346
Nombre de copies blanches	17
Moyenne	8,22
Note mini	0
Note maxi	17
Nombre de notes éliminatoires	25

Sciences humaines & sociales

Nombre d'inscrits	511
Nombre de présents	304
Nombre de copies blanches	13
Moyenne	7,47
Note mini	1
Note maxi	16
Nombre de notes éliminatoires	34

Sciences juridiques

Nombre d'inscrits	162
Nombre de présents	66
Nombre de copies blanche	2
Moyenne	8,32
Note mini	5
Note maxi	13
Nombre de notes éliminatoire	0

Sciences exactes & techniques

Nombre d'inscrits	25
Nombre de présents	18
Nombre de copies blanches	0
Moyenne	8,47
Note mini	0,5
Note maxi	16
Nombre de notes éliminatoires	4

Sciences de la nature et de la vie

Nombre d'inscrits	63
Nombre de présents	43
Nombre de copies blanches	0
Moyenne	7,89
Note mini	3
Note maxi	13,5
Nombre de notes éliminatoires	8

acquises durant les études, la curiosité pour tel ou tel champ du savoir et l'intérêt porté aux problèmes contemporains, quelle que soit l'option choisie.

– La conclusion ne doit pas seulement apporter une réponse à la question soulevée au début de la note de synthèse, elle doit aussi envisager, brièvement, des aspects qui ne figurent pas dans les documents du dossier ou des perspectives capables de prolonger ou de relancer le débat.

– Enfin, en fonction de la concision nécessaire et attendue, l'expression doit être un modèle de précision et de rigueur. Le vocabulaire, notamment, ne doit pas être approximatif ou impropre. Les phrases doivent être courtes. Le style doit être clair, sans concession au langage parlé et avec une attention primordiale portée à l'orthographe. Cet exercice, plus que tout autre, impose une maîtrise du temps imparti afin de traiter également toutes les étapes de la note de synthèse, de ne pas sacrifier la conclusion et de se donner, impérativement, un temps de relecture. Cela signifie qu'il faut préparer spécialement cette épreuve en effectuant dans l'année de préparation des entraînements spécifiques. Il ne suffit pas de lire des manuels exposant la méthode, il faut la pratiquer et s'imposer la même durée de préparation que celle du concours.

Pour la note de synthèse interne, on retiendra cette année une amélioration sensible au niveau formel, même si la présentation, l'orthographe et le plan constituent encore des éléments de faiblesse dans beaucoup de copies. On observe en outre un fréquent défaut de méthode.

Si peu de notes ont été éliminatoires, beaucoup sont inférieures à la moyenne. Eu égard au fait qu'on se situe dans le cadre d'un concours de catégorie A, visant à pourvoir des postes de responsabilité, il apparaît nécessaire de multiplier, pour cette épreuve également, les efforts de préparation.

**concours interne d'État
résultats de la note de synthèse**

Nombre d'inscrits	97
Nombre de présents	81
Nombre de copies blanches	2
Moyenne	7,87
Note mini	2
Note maxi	13
Nombre de notes éliminatoires	5

3 — Traduction

3.1 — Anglais

Le texte proposé était écrit dans un anglais classique qui ne présentait pas de difficulté particulière hormis celle de toute prose littéraire comprenant nécessairement des phrases complexes dont la traduction exige une bonne pratique de la langue académique.

L'action se déroulait dans la bibliothèque d'un riche particulier new-yorkais au début du siècle, et le texte évoquait une visite au musée, ce qui était non seulement un clin d'œil aux candidats au concours de conservateur, mais surtout devait leur donner l'occasion de montrer leur familiarité avec un champ sémantique les concernant au premier chef.

Les deuxième et troisième paragraphes ont donné lieu à de nombreux non-sens, autant dus à une méconnaissance de l'anglais qu'à une incapacité à maîtriser les phrases complexes en français ou à renoncer au calque lorsque celui-ci s'avère impossible.

Signalons aussi que de trop nombreux candidats accumulent les fautes de français, au point pour certains de se retrouver éliminés du concours à cause de la note obtenue à l'épreuve de langue.

3.2 — Allemand

Si le texte proposé aux candidats germanistes n'était pas exceptionnellement difficile et révélait, après une lecture suffisamment attentive, une cohérence que l'on pouvait rendre aisément dans la langue-cible, il nécessitait cependant un niveau de langue satisfaisant et présentait quelques passages pour lesquels la traduction en français pouvait être périlleuse.

Une bonne partie des candidats a su se montrer à la hauteur de l'enjeu, et le jury a eu le plaisir de pouvoir utiliser tout l'éventail de notes incluant des notes exceptionnellement élevées, la moyenne générale étant légèrement supérieure à dix sur vingt, ce qui est convenable. Les correcteurs ont attribué des points de bonification aux candidats les plus astucieux dont la traduction témoignait à la fois d'une compréhension plus aiguë des finesses du texte allemand et d'une bonne maîtrise du français.

Force est de constater par ailleurs que les copies lacunaires restent nombreuses, et que certains candidats ne mesurent pas véritablement le niveau de compréhension et d'expression requis pour un exercice de ce type. De

même, les passages fantaisistes, qui ne tiennent pas compte de la cohérence textuelle, constituent un défaut rédhibitoire, menant parfois à la note éliminatoire. Les correcteurs ont regretté, pour cette session, le nombre élevé de fautes d'orthographe (qui donnent lieu à des points-fautes) et souhaitent rappeler aux candidats qu'ils doivent organiser leur temps afin de pouvoir relire attentivement leur copie. De même, lors de la phase de lecture du texte allemand (plusieurs lectures sont nécessaires), il est important de procéder à une rapide analyse, qui peut se révéler utile lors de la traduction en français.

3.3 — Grec

Comme les années précédentes, l'épreuve de grec ancien n'a réuni qu'un nombre limité de candidats. Mais, comme pour les années précédentes, le texte — cette fois un extrait de l'Iphigénie à Aulis d'Euripide — un texte classique, sur un sujet connu, de difficulté moyenne, a répondu tout à fait à notre attente et a permis de faire de grandes différences entre les candidats qui avaient compris l'ensemble du texte (à un ou deux vers difficiles près) et qui ont été notés entre 14 et 16, et ceux qui n'ont traduit que la moitié ou le tiers du texte.

Nous pensons donc qu'un étudiant du niveau de la licence de lettres classiques, qui se serait remis au grec pour retrouver ses réflexes et ce niveau, non seulement ne sera pas pénalisé, mais tirera profit du choix du grec.

3.4 — Espagnol

Cette année encore, le jury a proposé en version un texte actuel d'un auteur célèbre tiré de l'une de ses collaborations au journal El País. Le thème en était une nouvelle fois le monde du livre, des bibliothèques et des librairies. Le lexique thématique était simple et le sujet abordé — les cyberlibrairies — d'actualité ce qui a permis à des candidats bien préparés de tirer leur épingle du jeu.

3.5 — Russe

Une bonne connaissance de la langue russe, mais aussi du français et un vocabulaire recherché (style, précision) caractérisent les bonnes traductions. Par contre, des fautes graves apparaissent dans d'autres copies (« terrible » et « étrange » au lieu de « passionné » dans le titre ; « mir » dans le sens de « monde », et non de « paix », etc.), des omissions, ou de

pures inventions. Une plus grande rigueur nous paraît indispensable. Il est enfin regrettable que les candidats ne connaissent pas mieux certains aspects culturels de la Russie. Par exemple :

– « elle vivait à l'hôtel Métropole » traduit par « elle vivait dans la métropole »,

– « près du rempart de Kitai-gorod » (ancien quartier marchand à Moscou... Rien à voir avec la « Grande muraille de Chine » !...).

3.6 — Italien

Les candidats maîtrisent mal la langue italienne. Leurs phrases sont mal reliées entre elles. L'attention des candidats doit être attirée sur le fait qu'ils doivent spécialement préparer cette épreuve et qu'ils ne sauraient se contenter d'un niveau de langue parlée pour répondre aux nécessités d'une traduction.

3.7 — Latin

Cette année ont composé 85 candidats sur 1320 inscrits (122 inscrits en 1999). La moyenne des notes s'est établie à 8,11 sur 20, la plus élevée étant de 16,8 ; la plus basse, 0.

20% environ des copies ne donnaient qu'une traduction partielle du texte, parfois seules quelques phrases du début étaient rendues en un français d'une correction approximative.

Même si le jury ne saurait être aussi exigeant que pour une épreuve de lettres classiques, il reste que certaines incorrections en français sont inacceptables de la part de futurs conservateurs de bibliothèque.

Selon la tradition de l'enssib, le texte de version latine, tiré de la Naturalis Historia de Pline l'Ancien avait trait au livre illustré dans l'Antiquité romaine (De la peinture, L.XXXV, 6 et 9-11). Il présentait assurément un certain nombre de difficultés ; parfois plusieurs solutions étaient grammaticalement possibles et admises, bien sûr, par les correcteurs : ainsi *funguntur* (ligne 8) avait pour sujet *imagines*, mais on pouvait hésiter sur le genre de *quae* (non sunt). Ligne 8 également, le plus simple était de construire *desideria* avec une proposition infinitive : *desideria uultus non traditos (esse)*. De même, à la ligne 14, *Imaginum amorem flagrasse* complète *testes*.

En revanche, on déplore de graves méprises : *aera* pris pour l'accusatif singulier de *aer*, *dicare* confondu avec *dicere*, *qualis* assimilé à *quis*, M. Varro (ligne 15) pris pour un ablatif ! Certaines tournures syntaxiques sont ou sem-

blent ignorées : valeur des relatives au subjonctif (quae spectarentur, l.1), valeur adverbiale de et (l.5), sens consécutif en tête de phrase de quo (l.9), valeur des subjonctifs parfaits coeperint (l.12) et dixerim (l.13).

Beaucoup de fautes s'expliquent par une méconnaissance des habitudes du latin en matière de place de mots (defuncto aliquo), le(s) déterminant(s) précédant le(s) déterminé(s) ou intercalés entre ceux-ci (l.15 : edito de iis uolumine) ; certains candidats n'ont pas perçu la valeur adversative de la parataxe (non signa Marmora s'oppose aux expressi cera uultus). Nous ne saurions trop recommander aux candidats de s'entraîner à cet exercice par

la lecture, si possible quotidienne – quinze minutes – d'un ouvrage de Cicéron tel que le De amicitia dans l'édition de poche bilingue aux Belles-lettres, en s'aidant du vocabulaire et des riches annotations contenues dans le volume correspondant de la collection Classiques Latins Bordas. En revanche, plusieurs candidats, d'un très bon niveau, peuvent espérer déployer leurs réelles capacités dans la gestion des fonds anciens de nos bibliothèques, qui, faut-il le rappeler ? sont constitués d'un très grand nombre d'ouvrages en latin, de toutes les disciplines.

concours externe d'État résultats de la traduction

Nombre d'inscrits	1318
Nombre de présents	795
Nombre de copies blanches	7
Moyenne	8,54
Note mini	0
Note maxi	19,5
Nombre de notes éliminatoires	201
Anglais	
Nombre d'inscrits	810
Nombre de présents	492
Nombre de copies blanches	2
Moyenne	8,23
Note mini	0
Note maxi	19,5
Nombre de notes éliminatoires	139
Allemand	
Nombre d'inscrits	106
Nombre de présents	67
Nombre de copies blanches	0
Moyenne	10,07
Note mini	0,5
Note maxi	18,5
Nombre de notes éliminatoires	13
Espagnol	
Nombre d'inscrits	168
Nombre de présents	101
Nombre de copies blanches	0
Moyenne	8,8
Note mini	0
Note maxi	17
Nombre de notes éliminatoires	22

Italien	
Nombre d'inscrits	57
Nombre de présents	28
Nombre de copies blanche	0
Moyenne	10,23
Note mini	3
Note maxi	17
Nombre de notes éliminatoires	1
Russe	
Nombre d'inscrits	7
Nombre de présents :	4
Nombre de copies blanches	0
Moyenne	9,5
Note mini	5
Note maxi	16
Nombre de notes éliminatoires	0
Latin	
Nombre d'inscrits	153
Nombre de présents	90
Nombre de copies blanches	5
Moyenne	9,11
Note mini	0
Note maxi	16,8
Nombre de notes éliminatoires	22
Grec	
Nombre d'inscrits	17
Nombre de présents	13
Nombre de copies blanches	0
Moyenne	8,92
Note mini	2
Note maxi	17
Nombre de notes éliminatoires	4

3 — Épreuves orales d'admission

Lors de la réunion d'admissibilité, le seuil d'admissibilité a été fixé à 55 sur 100 pour le concours externe et à 45,5 sur 100 pour le concours interne. 131 candidats externes et 26 candidats internes ont été retenus pour les épreuves orales. Par arrêté du 2 juin 2000, il y avait 21 postes offerts au concours externe et 13 postes au concours interne dont 1 à pourvoir à la ville de Paris.

1 — Conversation avec le jury

Chaque candidat se voit remettre un texte dont la longueur n'excède pas une page et qui peut se réduire à une douzaine de lignes. L'indication de l'auteur, de l'origine du texte, de sa date — si elle est mentionnée — n'est pas à négliger. Mais si toutes ces données sont peu ou pas connues du candidat, il ne faut surtout pas les inventer car la compréhension et la signification du texte ne dépendent pas impérativement d'elles. Le temps de préparation est d'une demi-heure ; celui de la présentation du commentaire devant le jury est de dix minutes.

Cette durée doit permettre d'exprimer l'essentiel et d'organiser un exposé structuré à partir du texte proposé. Il est certain que ces textes sont très divers et qu'ils ne présentent ni les mêmes difficultés, ni le même intérêt. Mais les jurys en tiennent compte et apprécient aussi la présentation du commentaire. Un exposé clair, rigoureux, détaché de la lecture des notes, illustré d'exemples et empreint de conviction est toujours apprécié. Il n'en est pas de même des commentaires qui durent moins de cinq minutes ou qui se contentent de paraphraser ou de résumer le texte. Là encore, le manque d'entraînement se fait cruellement sentir ainsi que la mauvaise utilisation du temps de préparation qui rend impossible la rédaction de bout en bout du commentaire et oblige à se contenter d'un plan bien structuré, démonstratif, avec un soin particulier pour l'entrée en matière et la conclusion.

À la fin de l'exposé, les questions du jury portent en général sur des points particuliers dépendant du contenu du texte, dans un souci d'éclaircissement ou d'approfondissement. L'entretien s'évade ensuite du texte proprement dit et porte sur d'autres sujets qui fournissent matière à converser avec le jury. Il est fréquent d'interroger les candidats sur leur cursus universitaire, sur leur expérience professionnelle, s'ils en ont une, sur leurs stages qu'ils ont accomplis en relation avec le concours qu'ils présentent, sur leur motivation présente et sur leurs projets d'avenir. La présence dans chaque commission d'oral de conservateurs et d'universitaires permet d'équilibrer la mesure des savoirs et celle des qualités professionnelles que l'on pressent de la part des candidats promis — pour ceux qui seront admis — à devenir des collègues à la fin de leur formation.

concours d'État
résultats de la conversation avec le jury

	concours externe	concours interne
Nb d'admissibles	131	26
Nb de présents	123	26
Moyenne	10,34	10,84
Note mini	0	3
Note maxi	18	16

Les meilleurs candidats ont compris le texte, ont su présenter un exposé organisé et insister sur ce qu'ils considéraient comme essentiel ou important dans son contenu. Lors de l'entretien, les diverses commissions d'oral ont toutes apprécié de rencontrer des personnes cultivées et impliquées dans leur projet professionnel. À l'inverse, elles ont, dans leur ensemble, déploré les lacunes de candidats qui ont oublié l'histoire, la géographie, la littérature

et l'art, ou qui ne connaissent pas la ville et la région où ils vivent, étudient ou exercent une profession. Dans ce cas, l'entretien peut devenir périlleux pour les candidats puisque toute question du jury posée en guise de rattrapage risque de rester sans réponse faute de connaissances ou de curiosité suffisante vis-à-vis des événements du monde extérieur.

Cette conversation impose aussi de la part des candidats non seulement un maniement correct de la langue française mais aussi des réponses construites et argumentées qui donnent lieu à un véritable entretien et non à une série de questions formulées par des membres du jury à la recherche d'un dialogue difficile ou inexistant.

En ce qui concerne le concours interne, cette épreuve est redoutée de la plupart des candidats qui craignent d'être soumis à des questions les plus aléatoires voire les plus déstabilisantes de la part des membres du jury. Il s'agit en fait d'une épreuve simple dont le déroulement parfaitement réglé, doit éviter au candidat les surprises qu'il redoute.

L'épreuve se déroule en deux phases, l'une de commentaire d'un texte, l'autre de conversation avec le jury. Au cours de la première phase, les candidats expriment leur capacité à comprendre un texte et à en tirer les grandes lignes, dans une langue correcte. On distingue alors les candidats qui ont été exercés aux épreuves orales, qui maîtrisent leur temps et qui savent tirer l'essentiel du texte ; ils sont peu nombreux ; et ceux qui ne maîtrisent pas leur temps, qui sombrent dans la paraphrase du texte ou qui se contentent d'un résumé hâtif, sans même souligner les éléments essentiels.

La seconde phase est toujours révélatrice des qualités des candidats ; elle est aussi pour eux l'occasion de valoriser leurs qualités : esprit critique, distance trouvée à l'égard des questions que pose le jury, simplicité dans les réponses ; on s'aperçoit très vite que certains candidats ne se sont pas exercés à ce type d'épreuve et c'est moins les questions qui les surprennent que leur incapacité à construire une réponse argumentée et intelligente. Il va de soi que cette épreuve révèle aussi le niveau de culture générale des candidats. Un certain nombre d'entre eux a une connaissance sommaire de l'actualité contemporaine, qu'il s'agisse de faits de société, de faits historiques, et bien souvent ils ont des difficultés évidentes à les analyser.

On recommandera donc aux candidats de nombreux d'entre eux a une connaissance som-

maire de l'actualité contemporaine, qu'il s'agisse de faits de société, de faits historiques, et bien souvent ils ont des difficultés évidentes à les analyser.

On recommandera donc aux candidats de ne pas croire aux vertus de l'improvisation, de se préparer soigneusement et de s'entraîner régulièrement.

2 — Langue

1) Allemand

Les candidats étaient au nombre de 13 pour le concours externe, et de 5 pour le concours interne. Pour ce dernier, les notes, situées de 11 à 15 (moyenne 13,44), attestent un niveau général plutôt satisfaisant, tant au niveau de la compréhension du document (articles de presse récents) que pour l'entretien avec le jury sur la thématique abordée. La traduction d'un passage du texte, exercice qui ne s'improvise pas et nécessite une véritable préparation du candidat, a parfois posé problème, dans la mesure où on y aborde à la fois la compréhension de détail (les lacunes lexicales sont nombreuses, même lorsque les candidats sont d'un niveau correct) et la mise en forme en français. On ne saurait trop recommander aux candidats de s'entraîner à lire de façon régulière des articles de presse en langue allemande, et à en faire la traduction de certains passages en temps limité.

Cela vaut aussi naturellement pour le concours externe (notes de 5 à 16, moyenne 12,16), où les thématiques se prêtaient souvent à des analyses de type interculturel, domaine qui semble encore trop étranger à la plupart des candidats. À deux exceptions près, le niveau de langue était correct (le jury étant plutôt clément sur ce point), et ce sont plutôt des lacunes méthodologiques que les examinateurs ont déplorées (synthèse incomplète ou trop approximative, organisation anarchique pour la présentation des éléments de commentaire). Enfin, l'entretien, même pour certains candidats de bon niveau, a parfois été un peu décevant : il convient de se tenir au courant de l'actualité des pays germanophones, afin d'être en mesure d'échanger véritablement avec le jury, et de ne pas s'en tenir à des généralités.

2) Anglais

Tous les textes sur lesquels les candidats ont été interrogés étaient tirés de la presse anglosaxonne récente et portaient sur des sujets d'intérêt général ne faisant appel à aucune connaissance spécialisée.

Le jury a déploré le manque de culture générale, d'ouverture d'esprit et de réflexion personnelle des candidats qui n'hésitaient pas à avouer qu'ils ne connaissaient pas le nom des deux candidats à la présidence des États-Unis ou ne prenaient aucune distance par rapport à une argumentation clairement tendancieuse.

L'anglais oral parfois très mauvais des candidats rappelle la nécessité d'une préparation spécifique à cette épreuve qui doit, pour porter ses fruits, se dérouler au minimum sur une année. Que dire enfin de la nonchalance de certains candidats que les questions du jury semblaient importuner au plus haut point.

Rappelons que le jury ne s'attend pas à entendre des candidats bilingues ou même ayant un niveau en anglais digne des spécialistes, mais qu'il estime qu'un bon niveau scolaire et une implication personnelle dans l'acte de communication sont des qualités nécessaires pour obtenir la moyenne. Les prestations tout à fait honorables de nombre de candidats l'ont d'ailleurs conforté dans cette opinion.

3) Espagnol

Au concours externe, les textes proposés étaient tous tirés d'articles de presse récents — *El País*, *Cambio* — et traitaient de sujets de société qui dépassaient souvent le cadre du monde hispanique de manière à laisser à chaque candidat la possibilité de faire valoir outre des intérêts variés, une langue riche et souple.

Quant au concours interne, nous rappelons que l'épreuve se déroule comme suit : en premier lieu, un compte rendu en français du texte espagnol qui permet au jury d'apprécier le degré de compréhension du document puis une conversation également en français à l'occasion de laquelle est jugée l'aptitude du candidat à s'exprimer sur des thèmes touchant le monde hispanique au sens large. Au cours de la préparation, il est conseillé de suivre dans les médias — français et à l'occasion en langue espagnole — les grands événements qui concernent l'Espagne ou l'Amérique latine.

4) Italien

Le niveau des candidats est très faible aussi bien en interne qu'en externe. Peut-être parce que les candidats estiment à tort que l'italien est une langue facile en raison de « parentés » avec le français. Il faut à tout prix qu'ils se débarrassent de cette impression qui n'est que trompeuse et qui leur porte gravement préjudice. C'est pourquoi comme à l'écrit, nous leur demandons d'avoir une préparation spécifique. Par ailleurs, le jury a constaté d'énormes lacunes de culture générale,

alors qu'il s'agit d'un concours de catégorie A. Ainsi, un candidat n'a pas pu s'exprimer sur les « années de plomb ».

concours d'État
résultats de l'épreuve de langue

	concours externe	concours interne
Nombre d'admissibles	131	26
Nombre de présents	123	26
Moyenne	10,68	12,23
Note mini	3	7
Note maxi	19,5	17
Anglais		
Nombre d'inscrits	25	18
Nombre de présents	24	18
Moyenne	9,74	11,71
Note mini	5	7
Note maxi	16	17
Allemand		
Nombre d'inscrits	13	5
Nombre de présents	13	5
Moyenne	12,16	13,44
Note mini	5	11
Note maxi	16	15
Espagnol		
Nombre d'inscrits	15	2
Nombre de présents	14	2
Moyenne	11,5	14
Note mini	5	12
Note maxi	17	16
Italien		
Nombre d'inscrits	7	1
Nombre de présents	7	1
Moyenne	7,42	12
Note mini	3	12
Note maxi	13	12

3 — Résumé et commentaire d'un texte à caractère scientifique (concours externe)

30 candidats étaient inscrits, un seul ne s'est pas présenté. 13 ont obtenu une note égale ou supérieure à 10, 3 ont eu une note supérieure à 17.

Les candidats ont eu une note inférieure à 6 soit par manque de préparation à l'épreuve, soit à cause de sérieuses difficultés à passer une épreuve orale. Cette épreuve doit se préparer tout au long de l'année par des lectures régulières et un entraînement à l'expression orale. Beaucoup de candidats s'expriment mal, font des fautes sémantiques et syntaxiques graves.

Résumé et commentaire d'un texte de caractère scientifique - Résultats

Nombre d'inscrits	31
Nombre de présents	29
Moyenne	10,09
Note mini	4
Note maxi	19,5

Résumé et commentaire d'un texte administratif - Résultats

Nombre d'inscrits	40
Nombre de présents	36
Moyenne	11,56
Note mini	5
Note maxi	17,3

4 — Résumé et commentaire d'un texte administratif (concours externe)

La connaissance de l'administration et des institutions de la France (et de l'Europe) reste faible dans l'ensemble. On pressent l'absence ou l'insuffisance d'un apprentissage élémentaire d'instruction civique, de même que la méconnaissance partielle ou totale des textes officiels. De ce fait, la majorité des candidats sont incapables de discerner l'intérêt des textes choisis, se limitant à en résumer et commenter, parfois maladroitement, le contenu. Pour donner un exemple, confronté à un décret instaurant une taxe parafiscale au profit du centre technique de la conserve, le candidat tend à décrire par le menu les mesures techniques qui n'intéressent que les professionnels concernés, sans savoir que le texte illustre de façon exemplaire le fonctionnement d'une taxe parafiscale. Ils manifestent donc souvent une difficulté à faire part de l'essentiel et de l'accessoire, du contenu technique et des questions de principe qui étaient posées.

De la même façon, le commentaire des textes jurisprudentiels a révélé une ignorance relative du système judiciaire français, et tout particulièrement de la justice administrative. Nous considérons qu'un candidat non-juriste, sans expérience de l'administration, peut effectuer une prestation honorable, dès lors qu'il a fourni un effort de préparation suffisant.

4 — Tableaux statistiques

1 — Concours externe d'État

1.1 — Répartition par sexe

	Inscrits		Admissibles		Admis		Liste C.	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Hommes	435	33,00	40	30,53	8	38,10	5	31,25
Femmes	883	67,00	91	69,47	13	61,90	11	68,75
Total	1318		131		21		16	

1.2 — Répartition par date de naissance

	Année	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
De 44 à 48 ans	1952	1	0	0	0
	1953	2	0	0	0
	1954	1	0	0	0
	1956	1	0	0	0
Sous-total		5 0,38%	0	0	0
De 36 à 40 ans	1960	1	0	0	0
	1961	1	0	0	0
	1962	2	0	0	0
	1963	2	0	0	0
	1964	2	0	0	0
Sous-total		8 0,61%	0	0	0
De 31 à 35 ans	1965	4	0	0	0
	1966	5	1	0	0
	1967	4	0	0	0
	1968	10	1	1	0
	1969	27	2	0	0
Sous-total		50 3,79%	4 3,05%	1 4,76%	0
De 26 à 30 ans	1970	75	9	2	1
	1971	101	9	1	0
	1972	144	14	3	2
	1973	160	17	2	2
	1974	189	17	1	2
Sous-total		669 50,76%	66 50,38%	9 42,86%	7 43,75%
De 20 à 25 ans	1975	188	20	2	3
	1976	161	13	2	2
	1977	147	16	5	2
	1978	75	11	2	1
	1979	14	1	0	1
	1980	1	0	0	0
Sous-total		586 44,46%	61 46,56%	11 52,38%	9 56,25%
TOTAL		1318	131	21	16

1.3 — Répartition par diplôme et par spécialité

Diplômes	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
Dispensé de diplôme	4 0,30%	0	0	0
BAC	1 0,08%	0	0	0
BAC2LA	1	0	0	0
BAC2SI	1	0	0	0
BAC2SJ	1	0	0	0
Sous-total	3 0,23%	0	0	0
BAC3 LA	214	17	3	0
BAC3 SH	116	8	1	0
BAC3 SI	6	1	0	1
BAC3 SJ	25	3	0	0
BAC3 SN	4	0	0	0
BAC3 ST	5	0	0	0
Sous-total	370 28,07%	29 22,14%	4 19,05%	1 6,25%
BAC4 LA	298	33	6	4
BAC4 SH	228	22	3	2
BAC4 SI	25	0	0	0
BAC4 SJ	107	4	2	1
BAC4 SN	10	0	0	0
BAC4 ST	8	2	1	0
Sous-total	676 51,29%	61 46,56%	12 57,14%	7 43,75%
BAC5 LA	99	17	2	0
BAC5 SH	65	11	0	5
BAC5 SI	12	2	0	1
BAC5 SJ	56	8	2	0
BAC5 SN	8	1	0	1
BAC5 ST	7	1	1	0
Sous-total	247 18,74%	40 30,53%	5 23,81%	7 43,75%
BAC6 LA	8	0	0	0
BAC6 SH	4	0	0	0
BAC6SI	1	0	0	0
BAC6SJ	1	1	0	1
BAC6 SN	1	0	0	0
BAC6 ST	1	0	0	0
Sous-total	17 1,29%	1 0,76%	0	1 6,25%
TOTAL	1318	131	21	16

Code des diplômes

LA	Lettres, histoire de l'art, philosophie, théologie, musicologie, langues, etc.
SH	Histoire, géographie, psychologie, ethnologie, etc.
SJ	Droit, économie, gestion, sciences politiques, etc.
SN	Biologie, physiologie, sciences naturelles, géologie, etc.
ST	Mathématiques, physique, chimie, informatique, diplômes d'ingénieur, etc.
SI	Information, communication.

Le niveau du diplôme est indiqué par rapport au BAC. Ex. : BAC3 = licence ou équivalent.

Spécialités	Inscrits		Admissibles		Admis		Liste C.	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
LA	620	47,22	67	51,15	11	52,38	4	25
SH	413	31,45	41	31,30	4	19,05	7	43,75
SI	45	3,43	3	2,29	0	0	2	12,5
SJ	190	14,47	16	12,21	4	19,05	2	12,5
SN	23	1,75	1	0,76	0	0	1	6,25
ST	22	1,68	3	2,29	2	9,52	0	0
TOTAL	1313		131		21		16	

1.4 — Répartition par département

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
ALSACE				
67 Bas-Rhin	31	4	2	0
68 Haut-Rhin	1	1	1	0
Sous-total	32	5	3	0
	2,43%	3,82%	14,29%	
AQUITAINE				
24 Dordogne	5	0	0	0
33 Gironde	33	6	2	0
40 Landes	3	0	0	0
47 Lot-et-Garonne	1	0	0	0
64 Pyrénées-Atlantiques	11	0	0	0
Sous-total	53	6	2	0
	4,02%	4,58%	9,52%	
AUVERGNE				
15 Cantal	1	0	0	0
43 Haute-Loire	3	0	0	0
63 Puy-de-Dôme	21	0	0	0
Sous-total	25	0	0	0
	1,90%			

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
BASSE-NORMANDIE				
14 Calvados	7	0	0	0
50 Manche	3	0	0	0
61 Orne	5	0	0	0
Sous-total	15 1,14%	0	0	0
BOURGOGNE				
21 Côte-d'Or	17	2	0	0
71 Saône-et-Loire	2	0	0	0
89 Yonne	4	0	0	0
Sous-total	23 1,75%	2 1,53%	0	0
BRETAGNE				
22 Côtes-d'Armor	4	0	0	0
29 Finistère	20	4	0	0
35 Ille-et-Vilaine	47	6	2	1
56 Morbihan	8	1	0	0
Sous-total	79 5,99%	11 8,40%	2 9,25%	1 6,25%
CENTRE				
18 Cher	3	0	0	0
28 Eure-et-Loir	9	2	1	0
36 Indre	2	1	0	1
37 Indre-et-Loire	16	0	0	0
41 Loir-et-Cher	2	0	0	0
45 Loiret	16	4	0	2
Sous-total	48 3,64%	7 5,34%	1 4,76%	3 18,75%
CHAMPAGNE				
08 Ardennes	2	0	0	0
10 Aube	6	0	0	0
51 Marne	15	2	1	0
52 Haute-Marne	4	1	0	0
Sous-total	27 2,05%	3 2,29%	1 4,76%	0
CORSE				
20 Corse	1	0	0	0
Sous-total	1 0,08%	0	0	0
FRANCHE-COMTE				
25 Doubs	6	0	0	0
39 Jura	5	1	0	0
70 Haute-Saône	1	0	0	0
Sous-total	12 0,91%	1 0,76%	0	0

concours de conservateurs des bibliothèques – rapport du jury
session 2000

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
HAUTE-NORMANDIE				
27 Eure	9	0	0	0
76 Seine-Maritime	26	2	0	0
Sous-total	35 2,66%	2 1,53%	0	0
ILE DE FRANCE				
75 Ville-de-Paris	211	34	5	5
77 Seine-et-Marne	23	1	0	0
78 Yvelines	26	1	0	1
91 Essonne	17	1	0	1
92 Hauts-de-Seine	40	7	1	1
93 Seine-Saint-Denis	23	2	0	0
94 Val-de-Marne	43	5	0	1
95 Val-d'Oise	27	1	0	0
Sous-total	410 31,11%	52 39,69%	6 28,57%	9 56,25%
LANGUEDOC-ROUSSILLON				
11 Aude	1	0	0	0
30 Gard	8	1	1	0
34 Hérault	21	3	0	0
48 Lozère	1	0	0	0
66 Pyrénées-Orientales	4	1	0	0
Sous-total	35 2,66%	5 3,82%	1 4,76%	0
LIMOUSIN				
19 Corrèze	1	0	0	0
87 Haute-Vienne	8	0	0	0
Sous-total	9 0,68%	0	0	0
LORRAINE				
54 Meurthe-et-Moselle	9	0	0	0
57 Moselle	13	4	0	1
88 Vosges	5	1	0	0
Sous-total	27 2,05%	5 3,82%	0	1 6,25%

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
MIDI-PYRENEES				
09 Ariège	1	0	0	0
12 Aveyron	2	0	0	0
31 Haute-Garonne	25	1	0	0
46 Lot	2	0	0	0
65 Hautes-Pyrénées	2	0	0	0
81 Tarn	1	0	0	0
82 Tarn-et-Garonne	5	1	1	0
Sous-total	38 2,88%	2 1,53%	1 4,76%	0
NORD				
59 Nord	41	3	1	0
62 Pas-de-Calais	18	1	0	0
Sous-total	59 4,48%	4 3,05%	1 4,76%	0
PAYS DE LA LOIRE				
44 Loire-Atlantique	16	1	0	0
49 Maine-et-Loire	8	1	0	0
53 Mayenne	1	0	0	0
72 Sarthe	4	0	0	0
85 Vendée	8	0	0	0
Sous-total	37 2,81%	2 1,53%	0	0
PICARDIE				
02 Aisne	3	1	0	0
60 Oise	8	0	0	0
80 Somme	15	1	0	0
Sous-total	26 1,97%	2 1,53%	0	0
POITOU-CHARENTES				
16 Charente	2	0	0	0
17 Charente-Maritime	4	0	0	0
79 Deux-Sèvres	3	0	0	0
86 Vienne	12	1	1	0
Sous-total	21 1,59%	1 0,76%	1 4,76%	0

concours de conservateurs des bibliothèques – rapport du jury
session 2000

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
PROVENCE-COTE D'AZUR				
04 Alpes-de-Hte-Provence	3	2	0	0
06 Alpes-Maritimes	16	1	0	0
13 Bouches-du-Rhône	45	3	0	1
83 Var	13	1	1	0
84 Vaucluse	11	1	0	0
Sous-total	88 6,68%	8 6,11%	1 4,76%	1 6,25%
RHONE-ALPES				
01 Ain	6	0	0	0
07 Ardèche	4	0	0	0
26 Drôme	6	0	0	0
38 Isère	32	1	0	1
42 Loire	22	2	0	0
69 Rhône	122	9	1	0
73 Savoie	9	1	0	0
74 Haute-Savoie	4	0	0	0
Sous-total	205 15,55%	13 9,92%	1 4,76%	1 6,25%
DOM-TOM				
97 Dom-Tom	13	0	0	0
Sous-total	13 0,99%	0	0	0
ARMEE				
00 Armées	0	0	0	0
Sous-total	0 0,00%	0	0	0
TOTAL	1318	131	21	16

1. 5 — Résultats des admissibles et des admis aux épreuves écrites

	Inscrits 1318	Admissibles 131	Admis 21	Liste C. 16
Composition¹⁾				
Nombre de présents	738	131	21	16
Nombre de copies blanches	13	0	0	0
Moyenne	8,36	11,73	12,95	12,18
Note mini	1	7	7	8
Note maxi	17,5	17,5	17	16
Nombre de notes éliminatoires	56	0	0	0
Note de synthèse²⁾				
Nombre de présents	777	131	21	16
Nombre de copies blanches	32	0	0	0
Moyenne	7,92	11,82	12,5	11,81
Note mini	0	6,5	6,5	6,5
Note maxi	17	17	17	16
Nombre de notes éliminatoires	71	0	0	0
Lettres & Arts				
Nombre d'inscrits	557	67	11	3
Nombre de présents	346	67	11	3
Nombre de copies blanches	17	0	0	0
Moyenne	8,22	12,29	13,22	14,66
Note mini	0	8	9	13
Note maxi	17	17	17	16
Nombre de notes éliminatoires	25	0	0	0
Sciences Humaines & Sociales				
Nombre d'inscrits	511	44	4	10
Nombre de présents	304	44	4	10
Nombre de copies blanches	13	0	0	0
Moyenne	7,47	11,03	8,87	10,8
Note mini	1	6,5	6,5	6,5
Note maxi :	16	16	11	16
Nombre de notes éliminatoires	34	0	0	0
Sciences Juridiques				
Nombre d'inscrits	162	9	3	0
Nombre de présents	66	0	0	0
Nombre de copies blanches	2	0	0	0
Moyenne	8,32	11,66	12,33	0
Note mini	5	8	12	0
Note maxi	13	13	13	0
Nombre de notes éliminatoires	0	0	0	0
Sciences exactes & techniques				
Nombre d'inscrits	25	3	2	0
Nombre de présents	18	3	2	0
Nombre de copies blanches	0	0	0	0
Moyenne	8,47	14,66	15,5	0
Note mini	0,5	13	15	0
Note maxi	16	16	16	0
Nombre de notes éliminatoires	4	0	0	0
Sciences de la Nature & Vie				
Nombre d'inscrits	63	8	1	3
Nombre de présents	43	8	1	3
Nombre de copies blanches	0	0	0	0
Moyenne	7,89	11,31	13,5	12,33
Note mini	3	9	13,5	10,5
Note maxi	13,5	13,5	13,5	13,5
Nombre de notes éliminatoires	8	0	0	0

¹⁾La moyenne de la composition est en hausse par rapport aux résultats de 1999 ; le nombre de notes éliminatoires est en diminution ;

²⁾La moyenne de la note de synthèse est en légère baisse par rapport aux résultats de 1999 ; le nombre de notes éliminatoires se maintient.

concours de conservateurs des bibliothèques – rapport du jury
session 2000

Traduction	1318	131	21	16
Nombre de présents	795	131	21	16
Nombre de copies blanches	7	0	0	0
Moyenne	8,54	13,39	13,27	13,41
Note mini	0	5	8	8,4
Note maxi	19,5	19,5	19,5	17,5
Nombre de notes éliminatoires	201	0	0	0
<i>Anglais</i>				
Nombre d'inscrits	810	82	12	9
Nombre de présents	492	82	12	9
Nombre de copies blanches	2	0	0	0
Moyenne	8,23	13,17	12,67	13,28
Note mini	0	6,1	8	8,4
Note maxi	19,5	19,5	19,5	17,5
Nombre de notes éliminatoires	139	0	0	0
<i>Allemand</i>				
Nombre d'inscrits	106	15	4	2
Nombre de présents	67	15	4	2
Nombre de copies blanches	0	0	0	0
Moyenne	10,07	15,26	14,62	14,75
Note mini	0,5	10	10	14,5
Note maxi	18,5	18,5	18,5	15
Nombre de notes éliminatoires	13	0	0	0
<i>Espagnol</i>				
Nombre d'inscrits	168	17	0	3
Nombre de présents	101	17	0	3
Nombre de copies blanches	0	0	0	0
Moyenne	8,8	13,67	0	13,66
Note mini	0	5	0	11
Note maxi	17	17	0	15
Nombre de notes éliminatoires	22	0	0	0
<i>Italien</i>				
Nombre d'inscrits	57	4	1	0
Nombre de présents	28	4	1	0
Nombre de copies blanches	0	0	0	0
Moyenne	10,23	10,75	14	0
Note mini	3	5	14	0
Note maxi	17	14	14	0
Nombre de notes éliminatoires	1	0	0	0
<i>Russe</i>				
Nombre d'inscrits	7	0	0	0
Nombre de présents	4	0	0	0
Nombre de copies blanches	0	0	0	0
Moyenne	9,5	0	0	0
Note mini	5	0	0	0
Note maxi	16	0	0	0
Nombre de notes éliminatoires	0	0	0	0
<i>Latin</i>				
Nombre d'inscrits	153	9	3	2
Nombre de présents	90	9	3	2
Nombre de copies blanches	5	0	0	0
Moyenne	8,11	12,42	14,03	12,25
Note mini	0	8,5	11,3	8,5
Note maxi	16,8	16,8	16,8	16
Nombre de notes éliminatoires	22	0	0	0
<i>Grec</i>				
Nombre d'inscrits	17	4	1	0
Nombre de présents	13	4	1	0
Nombre de copies blanches	0	0	0	0
Moyenne	8,92	14,5	12	0
Note mini	2	12	12	0
Note maxi	17	17	12	0
Nombre de notes éliminatoires	4	0	0	0

1. 6 — Résultats des admis aux épreuves orales

	Admissibles 131	Admis 21	Liste C. 16
Culture Générale			
Nombre de présents	123	21	16
Moyenne	10,34	14,57	12,43
Note mini	0	10	10
Note maxi	18	18	15
Langue / Commentaire			
Nombre de présents	123	21	16
Moyenne	10,68	13,18	11,67
Note mini	3	5	4
Note maxi	19,5	17	19,5
<i>Anglais</i>			
Nombre d'inscrits	25	5	2
Nombre de présents	24	5	2
Moyenne	9,74	12,26	8,75
Note mini	5	9	6,5
Note maxi	16	15	11
<i>Allemand</i>			
Nombre d'inscrits	13	4	1
Nombre de présents	13	4	1
Moyenne	12,16	13,12	14,2
Note mini	5	11	14,2
Note maxi	16	16	14,2
<i>Espagnol</i>			
Nombre d'inscrits	15	2	3
Nombre de présents	14	2	3
Moyenne	11,5	16	11
Note mini	5	15	5
Note maxi	17	17	15
<i>Italien</i>			
Nombre d'inscrits	7	1	1
Nombre de présents	7	1	1
Moyenne	7,42	11	4
Note mini	3	11	4
Note maxi	13	11	4
<i>Commentaire Administratif</i>			
Nombre d'inscrits	40	4	6
Nombre de présents	36	4	6
Moyenne	11,56	14,7	13,6
Note mini	5	13	11
Note maxi	17,3	16,3	17,3
<i>Commentaire Scientifique</i>			
Nombre d'inscrits	31	5	3
Nombre de présents	29	5	3
Moyenne	10,09	12,24	12,16
Note mini	4	5	8
Note maxi	19,5	17	19,5

2 — Concours interne d'État

Au concours 2000, la proportion femmes / hommes a été respectée entre les inscriptions et les admissions (77% de femmes et 23 % d'hommes).

Chez les admis, la moyenne d'âge est plutôt comprise entre 31 et 40 ans ; quant à l'origine universitaire, elle est majoritairement Lettres et arts (61,5 %), suivie de Histoire/géographie (23 %) et Droit/économie (15,3 %). La répartition par grade montre une proportion forte de professeurs certifiés (31 %), suivis à égalité des bibliothécaires territoriaux et des professeurs agrégés (15,4 % chacun). Ces admis viennent essentiellement d'établissements (bibliothèques universitaires pour 23 % et bibliothèques municipales pour 15,4 %).

Le fait significatif du concours 2000 est la présence chez les admis de 46 % d'enseignants.

2.1 — Répartition par sexe

	Inscrits		Admissibles		Admis		Liste C.	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Hommes	26	26,80	6	23,08	3	23,08	1	16,67
Femmes	71	73,20	20	76,92	10	76,92	5	83,33
Total	97		26		13		6	

2.2 — Répartition par date de naissance

	Année	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
De 46 à 48 ans	1952	2	0	0	0
	1953	9	3	1	1
	1954	4	2	2	0
Sous-total		15 15,46%	5 19,23%	3 23,08%	1 16,67%
De 41 à 45 ans	1955	5	2	1	0
	1956	2	0	0	0
	1957	9	0	0	0
	1958	6	2	0	0
	1959	8	1	0	1
Sous-total		30 30,93%	5 19,23%	1 7,69%	1 16,67%

	Année	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
De 36 à 40 ans	1960	3	0	0	0
	1961	8	2	1	1
	1962	5	1	1	0
	1963	6	3	1	1
	1964	6	1	1	0
Sous-total		28 28,87%	7 26,92%	4 30,77%	2 33,33%
De 31 à 35 ans	1965	8	2	0	1
	1966	4	3	2	0
	1967	5	1	0	1
	1968	4	2	2	0
	1969	3	1	1	0
Sous-total		24 24,74%	9 34,62%	5 38,46%	2 33,33%
TOTAL		97	26	13	6

2.3 — Répartition par diplôme et par spécialité

Diplômes	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
Sans diplôme	11 11,34%	2 7,69%	0	0
BAC3 LA	12	3	3	0
BAC3 SH	4	0	0	0
BAC3 SI	3	0	0	0
BAC3 SJ	1	0	0	0
Sous-total	21 21,65%	3 11,54%	3 23,08%	0
BAC4 LA	24	8	3	2
BAC4 SH	7	3	1	1
BAC4 SJ	5	0	0	0
Sous-total	36 37,11%	11 42,31%	4 30,77%	3 50%
BAC5 LA	10	2	1	1
BAC5 SH	9	4	2	1
BAC5 SI	1	0	0	0
BAC5 SJ	3	2	2	0
BAC5 ST	4	1	0	1
Sous-total	27 27,84%	9 34,62%	5 38,46%	3 50%
BAC6 LA	2	1	1	0
Sous-total	2 2,06%	1 3,85%	1 7,69%	0
TOTAL	97	26	13	6

concours de conservateurs des bibliothèques – rapport du jury
session 2000

Code des diplômes

LA	Lettres, histoire de l'art, philosophie, théologie, musicologie, langues, etc.
SH	Histoire, géographie, psychologie, ethnologie, etc.
SJ	Droit, économie, gestion, sciences politiques, etc.
SN	Biologie, physiologie, sciences naturelles, géologie, etc.
ST	Mathématiques, physique, chimie, informatique, diplômes d'ingénieurs, etc.
SI	Information, communication

Le niveau du diplôme est indiqué par rapport au BAC. Ex. : BAC3 = licence ou équivalent.

Spécialités	Inscrits		Admissibles		Admis		Liste C.	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
LA	48	55,81	14	58,33	8	61,54	3	50
SH	20	23,26	7	29,17	3	23,08	2	33,33
SI	4	4,65	0	0	0	0	0	0
SJ	9	10,47	2	8,33	2	15,38	0	0
SN	1	1,16	0	0	0	0	0	0
ST	4	4,65	1	4,17	0	0	1	16,67
TOTAL	86		24		13		6	

2.4 Répartition par grade

Grades	Inscrits		Admissibles		Admis		Liste C.	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Agents non titulaires	10	10,31	3	11,54	0		1	16,67
Agent technique	1	1,03	0		0		0	
Assistant ingénieur	1	1,03	0		0		0	
Agents qualif. du patri.	3	3,09	0		0		0	
Attachés d'admin.	5	5,15	0		0		0	
Attaché terr.	1	1,03	0		0		0	
Bib.adj.	8	8,25	0		0		0	
Bib.adj.spé.	10	10,31	3	11,54	1	7,69	1	16,67
Bib.	12	12,37	3	11,54	1	7,69	1	16,67
Bib.terr.	8	8,25	2	7,69	2	15,38	0	
Chargé d'études	5	5,15	1	3,85	0		0	
Chef projet	1	1,03	1	3,85	0		1	16,67
Cons. princ. d'éduc.	1	1,03	0		0		0	
Contrôleur	1	1,03	0		0		0	
Cadre supérieur	1	1,03	0		0		0	
Documentalistes	2	2,06	1	3,85	1	7,69	0	
Gestionnaire	1	1,03	1	3,85	1	7,69	0	
Ing.d'étude	1	1,03	1	3,85	1	7,69	0	
Insp.mag	1	1,03	0		0		0	
Instituteurs	3	3,09	0		0		0	
Professeurs agrégés	3	3,09	2	7,69	2	15,38	0	
Professeurs certifiés	14	14,43	7	26,92	4	30,77	2	33,33
Secr. d'admin.	3	3,09	1	3,85	0		0	
Technicien	1	1,03	0		0		0	
TOTAL	97		26		13		6	

2.5 — Répartition par type d'établissement

Code des établissements

ADMI : ministères, services extérieurs des ministères, administration locale

VPARIS : ville de Paris

BDP : Bibliothèques départementales de prêt

BnF : Bibliothèque nationale de France

BPI : Bibliothèque publique d'information

BU : Bibliothèques universitaires

BM : Bibliothèques municipales

CDP : centres de documentation pédagogiques (CDDP, CRDP, CNDP)

UNIV : universités

Divers : armées, CCN, ENG, ENM, IFB, IHEC, INETOP, INJEP, INRP, JPL, enseignement primaire et secondaire, CDI et CIO

Établissements	Inscrits		Admissibles		Admis		Liste C.	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
ADMI	15	15,46	3	11,54	0	0	1	16,67
BDP	1	1,03	0	0	0	0	0	0
BNF	16	16,49	6	23,08	0	0	3	50
BPI	1	1,03	0	0	0	0	0	0
BU	22	22,68	5	19,23	3	23,08	0	0
BM	14	14,43	2	7,69	2	15,38	0	0
CDP	1	1,03	0	0	0	0	0	0
Divers	23	23,71	9	34,62	8	61,54	1	16,67
UNIV	3	3,09	1	3,85	0	0	1	16,67
VPARIS	1	1,03	0	0	0	0	0	0
TOTAL	97		26		13		6	0

2.6 — Répartition par département.

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
ALSACE				
67 Bas-Rhin	1	1	0	1
Sous-total	1	1	0	1
	1,03%	3,85%		16,67%
AQUITAINE				
33 Gironde	3	1	0	0
Sous-total	3	1	0	0
	3,09%	3,85%		
AUVERGNE				
03 Allier	1	0	0	0
Sous-total	1	0	0	0
	1,03%			
BASSE-NORMANDIE				
14 Calvados	1	0	0	0
Sous-total	1	0	0	0
	1,03%			
BOURGOGNE				
21 Côte-d'Or	3	1	0	1
71 Saône-et-Loire	1	0	0	0
Sous-total	4	1	0	1
	4,12%	3,85%		16,67%
BRETAGNE				
35 Ille-et-Vilaine	2	1	1	0
Sous-total	2	1	1	0
	2,06%	3,85%	7,69%	

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
CENTRE				
37 Indre-et-Loire	1	0	0	0
45 Loiret	1	0	0	0
Sous-total	2 2,06%	0	0	0
CHAMPAGNE				
10 Aube	1	1	1	0
51 Marne	2	0	0	0
52 Haute-Marne	1	0	0	0
Sous-total	4 4,12%	1 3,85%	1 7,69%	0
FRANCHE-COMTE				
25 Doubs	1	0	0	0
70 Haute-Saône	1	0	0	0
Sous-total	2 2,06%	0	0	0
HAUTE-NORMANDIE				
27 Eure	1	1	1	0
Sous-total	1 1,03%	1 3,85%	1 7,69	0
ILE DE FRANCE				
75 Ville-de-Paris	30	6	0	3
77 Seine-et-Marne	3	3	0	1
91 Essonne	3	2	2	0
92 Hauts-de-Seine	4	0	0	0
93 Seine-Saint-Denis	5	0	0	0
94 Val-de-Marne	1	1	1	0
95 Val-d'Oise	2	1	1	0
Sous-total	48 49,48%	13 50%	4 30,77%	4 66,67%
MIDI-PYRENEES				
31 Haute-Garonne	1	1	1	0
81 Tarn	1	0	0	0
Sous-total	2 2,61%	1 3,85%	1 7,69%	0

concours de conservateurs des bibliothèques – rapport du jury
session 2000

REGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
PICARDIE				
02 Aisne	1	0	0	0
80 Somme	3	2	2	0
Sous-total	4 4,12%	2 7,69%	2 15,38%	0
POITOU-CHARENTES				
17 Charente-Maritime	1	0	0	0
86 Vienne	2	0	0	0
Sous-total	3 3,09%	0	0	0
PROVENCE-COTE D'AZUR				
13 Bouches-du-Rhône	2	1	1	0
83 Var	1	0	0	0
84 Vaucluse	1	0	0	0
Sous-total	4 4,12%	1 3,85%	1 7,69%	0
RHONE-ALPES				
38 Isère	1	1	1	0
42 Loire	1	1	1	0
69 Rhône	6	0	0	0
73 Savoie	1	0	0	0
74 Haute-Savoie	1	0	0	0
Sous-total	10 10,31%	2 7,69%	2 15,38%	0
DOM-TOM				
97 Dom-Tom	3	1	0	0
Sous-total	3 3,09%	1 3,85%	0	0
ARMEE				
00 Armées	2	0	0	0
Sous-total	2 2,06%	0	0	0
TOTAL	97	26	13	6

2.7 — Résultats des admissibles et des admis aux épreuves écrites

	Inscrits 97	Admissibles 26	Admis 13	Liste C. 6
Composition				
Nombre de présents	78	26	13	6
Nombre de copies blanches	0	0	0	0
Moyenne	8,67	10,76	11,46	9
Note mini	1	6	6	6
Note maxi	16	16	16	13
Nombre de notes éliminatoires	5	0	0	0
Note de synthèse				
Nombre de présents	81	26	13	6
Nombre de copies blanches	2	0	0	0
Moyenne	7,87	10	10,34	10,08
Note mini	2	7	7	8,5
Note maxi	13	13	13	11,5
Nombre de notes éliminatoires	5	0	0	0

2.8 — Résultats des admis aux épreuves orales

	Admissibles 26	Admis 13	Liste C. 6
Culture Générale			
Nombre de présents	26	13	6
Moyenne	10,84	12,69	11
Note mini	3	8	9
Note maxi	16	16	13
Langue			
Nombre de présents	26	13	6
Moyenne	12,23	13,19	10,75
Note mini	7	8	8
Note maxi	17	17	14
<i>Anglais</i>			
Nombre d'inscrits :	18	8	4
Nombre de présents :	18	8	4
Moyenne :	11,71	12,43	10,32
Note mini :	7	8	8
Note maxi :	17	17	14
<i>Allemand</i>			
Nombre d'inscrits :	5	3	2
Nombre de présents :	5	3	2
Moyenne :	13,44	14,66	11,6
Note mini :	11	14	11
Note maxi :	15	15	12,2
<i>Espagnol</i>			
Nombre d'inscrits :	2	1	0
Nombre de présents :	2	1	0
Moyenne :	14	16	0
Note mini :	12	16	0
Note maxi :	16	16	0
<i>Italien</i>			
Nombre d'inscrits :	1	1	0
Nombre de présents :	1	1	0
Moyenne :	12	12	0
Note mini :	12	12	0
Note maxi :	12	12	0

5 — Libellés des sujets des épreuves écrites d'admissibilité

1 — Composition

1.1 — Concours interne

Durée : 4 heures, coefficient : 2

Que pensez-vous de l'affirmation suivante
« Travailler en bibliothèque, c'est encore aujourd'hui tracer des itinéraires, suivre des arborescences qui conduisent de livres en livres. C'est varier les régimes de la culture, rapide ou lente, en quête d'information ou absorbée dans la lettre d'un texte à méditer et à comprendre ».

Christian JACOB (« Où laisser des traces ? L'émergence de la bibliothèque en Grèce ancienne », dans *La révolution de l'écrit*. Paris, Éditions 00h00, 1999, p. 28

1.2 — Concours externe

Durée : 5 heures, coefficient : 2

La culture a-t-elle besoin de frontières ?

2 — Note de synthèse

1.1 — Concours interne

Durée : 4 heures, coefficient : 3

Rédigez une note de synthèse à partir du dossier suivant constitué de documents traitant de la place des bibliothèques face au développement de l'information numérisée (4 pages maximum).

Documents joints :

Document 1 – Yves EUDES, « Le livre qui contient une bibliothèque ». *Le Monde*, 28 juillet 1999.

Document 2 – Hubert FONDIN, « La recherche d'information dans les mémoires électroniques : l'enjeu documentaire ». *Documentaliste – Sciences de l'information*, 1999, vol. 36, n° 4-5, p. 242-248.

Document 3 – Dominique LAHARY, « Gestion des ressources électroniques : les bibliothèques universitaires défrichent pour les autres ». *Bulletin de l'ABF*, 4^e trimestre 1998, n° 181, p. 124-126.

Document 4 – Hervé LE CROSNIER, « Pour un développement conjoint d'Internet et des bibliothèques. Éducation populaire et formation permanente ». *Bulletin des bibliothèques de France*, 1998, T. 43, n° 3, p. 18-26.

Document 5 – Yannick MAIGNIEN, « Bibliothèques numériques : les aiguilleurs du Web ». *Bulletin de l'ABF*, 1^{er} trimestre 1997, n° 174, p. 126-130.

Document 6 – Alain SALLES, « Stephen King lance un missile littéraire sur Internet ». *Le Monde*, 15 mars 2000, p. 36.

Document 7 – Lucien SFEZ, « Dépassé, le livre ? ». *Le Monde diplomatique*, décembre 1999, extrait du site : <<http://www.monde-diplomatique.fr/1999/12/SFEZ/12757.html>>

2 — Note de synthèse (suite)

2.2 — Concours externe

Lettres et Arts

Durée : 4 heures, coefficient : 2

Rédigez une note de synthèse à partir d'un dossier comportant des documents spécialisés, portant sur les lettres et arts (4 pages maximum).

Dossier : le Centre Georges Pompidou est-il toujours d'avant-garde ?

Documents joints :

Document 1 – Geneviève GALLOT, « Le Centre Pompidou, une utopie épuisée ? ». *Le Débat*, 1^{er} janvier 1998, p. 102-115.

Document 2 – Bernard GENIES, « Après 27 mois de travaux, le Centre Georges-Pompidou, vitrine de l'art du xx^e siècle, s'offre une nouvelle jeunesse ». *Le Nouvel Observateur*, 30 décembre 1999, 5 janvier 2000, p. 107-109.

Document 3 – Christiane DUPARC, entretien avec « Renzo PIANO : Je ne comprends pas les critiques ». *L'Express*, 23 juin 1994, p. 76-78.

Document 4 – « BPI de l'an 2000 : adieu lecture sauvage ». *Livres Hebdo*, 10 décembre 1999, n° 361, p. 43.

Document 5 – Jean PIERRARD, « Centre Georges-Pompidou, une cure de jeunesse réussie ». *Le Point*, 31 décembre 1999, n° 1424, p. 11.

Document 6 – Philippe GONTIER, « Beaubourg rouvre », *GEO*, janvier 2000, n° 251, p. 27-28 et p. 31-33.

Document 7 – Catherine SABBAN, « Beaubourg a 20 ans : adulte et assagi ». *Techniques & Architecture*, mai 1997, n° 431, p. 80-83.

Document 8 – Vincent LEPOT, « La perception urbaine : un exemple. Le Centre national d'Art et de la Culture Georges-Pompidou et le quartier Beaubourg à Paris ». *La grande ville, enjeu du xx^e siècle*. Presses universitaires de France, Paris, 1991, p. 379-391.

Document 9 – Burkhard MULLER-ULLRICH, « À quand la prochaine rénovation du Centre Pompidou ? ». *Courrier International*, 20-26 janvier 2000, n° 481, p. 13. Article original dans *Süddeutsche Zeitung*, Munich.

Document 10 – Frédéric EDELMANN, Emmanuel DE ROUX, « Beaubourg d'un siècle à l'autre ». *Le Monde*, 31 décembre 1999, supplément au n° 17 085, p. 1-3.

2 — Note de synthèse (suite)

2.2 — Concours externe (suite)

Sciences humaines et sociales

Durée : 4 heures, coefficient : 2

Rédigez une note de synthèse à partir d'un dossier comportant des documents spécialisés, portant sur les sciences humaines et sociales (4 pages maximum).

Dossier : sexualité et société depuis 1945.

Documents joints :

Document 1 – « La 4^e conférence mondiale sur les femmes – Pékin 1995 – histoire. “Plus d'un siècle de luttes pour l'égalité en France” ». *Le Monde*, 31 août 1995, p. 6.

Document 2 – Annette LÉVY-WILLARD, « Le Deuxième Sexe ne faiblit pas. L'œuvre phare de Simone de Beauvoir a cinquante ans ». *Libération*, 19 janvier 1999, p. 34.

Document 3 – Laurence FOLLEA, « L'Assemblée nationale autorise la pilule contraceptive ». *Le Monde*, 7 mai 1999, p. 12.

Document 4 – Frédéric MARTEL, *Le rose et le noir, les homosexuels en France depuis 1968*, collection « L'épreuve des faits ». Éditions du Seuil, Paris 1996, p. 94-95, 102, 191.

Document 5 – Michel FOUCAULT, « Le sexe comme une morale », *Le Nouvel Observateur*, 1^{er} juin 1984. Marcela IACUB, « Filiation : le triomphe des mères ». *Le Monde des débats*, mars 2000.

Document 6 – Marcela IACUB, « Filiation : le triomphe des mères ». *Le Monde des débats*, mars 2000.

Document 7 – Élisabeth BADINTER, *X Y : de l'identité masculine*. Paris, Éditions Odile Jacob, septembre 1992, p. 44-45.

Document 8 – Henri CAILLAVET, « Eros qui triomphe, Satan qui disparaît ? ». *Question de mœurs : dix-huit entretiens sur les mœurs*, réalisés par Gérard BACH-IGNASSE et Jean-Paul POULIQUEN, Les Empêcheurs de penser en rond, Éditions du Seuil, Paris, 1998.

Document 9 – Jean STENGERS, Anne VAN NECK, *Histoire d'une grande peur : la masturbation*, Les Empêcheurs de penser en rond, Éditions du Seuil, Paris, 1998, p. 176-178.

Document 10 – Christophe MONTAUCIEUX, « Enquête sur la sexualité des jeunes ». *Le journal du sida*, mai 1995, n° 73, p. 18-19.

Document 11 – Catherine BEAUMEL, Roselyne KERJOSSE, Laurent TOULEMON, « Des mariages, des couples et des enfants ». *INSEE première*, janvier 1999, n° 624.

Document 12 – « Loi n° 99-944 du 15 novembre 1999 relative au pacte civil de solidarité ». *Journal officiel de la République Française*, 16 novembre 1999.

2 — Note de synthèse (suite)

2.2 — Concours externe (suite)

Sciences juridiques, économiques et politiques

Durée : 4 heures, coefficient : 2

Rédigez une note de synthèse à partir d'un dossier comportant des documents spécialisés, portant sur les sciences juridiques, économiques et politiques (4 pages maximum).

Dossier : la réforme de l'État.

Documents joints :

Document 1 – « Circulaire du 3 juin 1998 relative à la préparation des programmes pluriannuels de modernisation des administrations ». *Journal officiel de la République Française*, 9 juin 1998.

Document 2 – « Circulaire du 31 juillet 1998 relative aux prochains contrats de plan État-région, principes relatifs à leur architecture ». *Journal officiel de la République Française*, 13 septembre 1998.

Document 3 – « Circulaire du 1^{er} juillet 1998 relative à la préparation des prochains contrats État-région (stratégie de l'État dans la région) ». *Journal officiel de la République Française*, 13 septembre 1998.

Document 4 – « Circulaire du 17 juillet 1998 relative à la préparation des prochains contrats État-région (stratégie de l'État dans la région) ». *Journal officiel de la République Française*, 13 septembre 1998.

Document 5 – *La déconcentration et l'organisation territoriale de l'État, Rapport 1998-1999 du ministère de la Fonction publique*. La Documentation française, p. 95-100.

Document 6 – *Projet de loi relatif aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, exposé des motifs, Document n° 900*. Assemblée nationale, p. 1-6.

Document 7 – Comité interministériel pour la réforme de l'État, *Relevé de décisions, 13 juillet 1999*. ministère de la Fonction publique et de la Réforme de l'État, extrait du site Internet : <<http://www.fonction-publique.gouv.fr>>.

2 — Note de synthèse (suite)

2.2 — Concours externe (suite)

Sciences de la nature et de la vie

Durée : 4 heures, coefficient : 2

Rédigez une note de synthèse à partir d'un dossier comportant des documents spécialisés, portant sur les sciences de la nature et de la vie (4 pages maximum).

Dossier : la protection de l'environnement marin.

Documents joints :

Document 1 – Isabelle BOURDIAL, « L'océan, un bouillon de culture ». *Science et Vie*, 1999, n° 984, p. 70-73.

Document 2 – Pierre PAPON, « Mieux gérer l'océan mondial ». *Futuribles*, février-mars 1999, n° 239/240, p. 23-35.

Document 3 – Sophie BOUKHARI, « Tous les déchets vont à la mer ». Reproduit du *Courrier de l'UNESCO*, juillet/août 1998, n° 7-8, p. 47-48.

Document 4 – Gilles FONTAINE, Walter BOUVAIS, « Qui stoppera la folie de la pêche industrielle ? ». *L'Expansion*, 22 juillet – 25 août 1999, n° 602, p. 61-64.

Document 5 – William-R. JONES, « Les éboueurs de la mer ». *Biofutur*, juin 1998, n° 179, p. 70-73, Éditions Scientifiques et Médicales Elsevier.

Document 6 – Charles-François BOUDOURESQUE, « En mer, les espèces exotiques prospèrent ». *Biofutur*, juin 1998, n° 179, p. 76-78, Éditions Scientifiques et Médicales Elsevier.

Document 7 – Marc LAFABRIE, « Biomarqueurs : les pollutions sous surveillance ». *Biofutur*, juin 1998, n° 179, p. 79-81, Éditions Scientifiques et Médicales Elsevier.

2 — Note de synthèse (suite)

2.2 — Concours externe (suite)

Sciences exactes et les techniques

Durée : 4 heures, coefficient : 2

Rédigez une note de synthèse à partir d'un dossier comportant des documents spécialisés, portant sur les sciences exactes et les techniques (4 pages maximum).

Dossier : éclipses et physique solaire.

Documents joints :

Document 1 – Pierre GUILLERMIER, Serge KOUTCHMY, « Les éclipses de Soleil », *Pour la Science*, mai 1999, n° 259, p. 70-77.

Document 2 – Sylvie ROUAT, « Questions sur l'astre absent », *Sciences et Avenir*, n° 630, août 1999, p. 86-87.

Document 3 – Philippe HENAREJOS, « La dictature du champs magnétique », *Science et Vie*, juin 1999, n° 981, p. 62-65.

Document 4 – Philippe HENAREJOS, « Ce que les éclipses nous apprennent », *Science et Vie*, août 1999, n° 983, p. 40-49.

3 — Traduction concours externe uniquement

Durée : 3 heures, coefficient : 1

Les candidats noteront, en tête de copie, la langue choisie au moment de leur inscription au concours. Tout changement dans leur choix de la langue au moment des épreuves entraînerait l'annulation de la copie.

Le dictionnaire unilingue est autorisé pour l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien et le russe. Le dictionnaire bilingue est autorisé pour le grec et le latin. L'utilisation de tout autre document ou instrument de travail est strictement interdite.

Anglais

Edith WHARTON, *The Age of Innocence*. Penguin Books, 1974, copyright 1920.

Allemand

Bernhard SCHLINK, *Der Vorleser*. Diogenes Verlag, A G Zürich, 1995.

Espagnol

José María GUEL BENZU, « El buen librero ». *El País*, 7 febrero 2000, n° 1375.

Italien

« La buona biblioteca ». *De bibliotheca di Umberto Eco*, I quaderni di Palazzo Sormani, Ripartizione Cultura e Spettacolo, Biblioteca Comunale di Milano - Palazzo Sormani. Prima edizione elettronica, Gennaio 1982.

Latin

PLINE L'ANCIEN, *Du portrait des ancêtres au livre illustré*. Les Belles Lettres, Paris.

Grec

EURIPIDE, « Iphigénie à Aulis ». *Tragédies réf. VI*, Dietrich EBENER ed., Akademie Verlag, Berlin 1980.

Russe

Larina, Anna MIHAJLOVNA (Bukharina), *Nezabyvaemoe*. Moskva, Izd. APN, 1989, p. 204-205.

5 — Quelques libellés des sujets des épreuves orales d'admission

1 — Conversation avec le jury concours externe et interne

Préparation 30 minutes ; commentaire : environ 10 minutes ; conversation : environ 20 minutes ; coefficient : 4 pour les externes ; coefficient 3 pour les internes.

Conversation avec le jury débutant par le commentaire d'un texte court ou d'une citation.

Françoise BENHAMOU, *L'économie de la culture*. La Découverte (Repères), Paris, 1996, p. 5.

Alain BORER, *Rimbaud et l'Abyssinie*. Éditions du Seuil, Paris, 1984, p. 47.

Jean-François SIRINELLI, professeur d'histoire contemporaine à l'Institut d'études politiques de Paris, *Début de la publication de l'Histoire de France d'Ernest Lavisse*. Célébrations nationales 2000, Paris, 1999, p. 75, extrait du site Internet : <<http://www.culture.fr/culture/actualites/celebrations2000/lavisse.htm>>

Fred CONSTANT, « La révolution multiculturelle ». *Le multiculturalisme*, Flammarion (Dominos), Paris, 2000, p. 23-24.

Patrice BEGHAIN, *Le patrimoine : culture et lien social*. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques (La Bibliothèque du citoyen), Paris, 1998, p. 38-40.

Henri-Pierre JEUDY, « Le patrimoine contre l'oubli ». *Libération*, 6 septembre 2000.

Cyril ROJINSKY (Avocat au barreau de Paris), « Des lois pour protéger les technophobes ». *Libération*, 2 septembre 2000.

Nicolas JOURNET, « Le multiculturalisme ». *Sciences Humaines*, n° 107, juillet 2000.

« Préface » de Jacques LE GOFF/Claude SCHMITT. *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, Librairie Arthème Fayard, Paris, 1999.

Bruno LATOUR, Tobie NATHAN, Philippe PIGNARRE, Isabelle STENGERS, « Repenser la République ». *Le Monde*, 2 février 2000.

Ignacio RAMONET, « Pokémon ». *Le Monde diplomatique*, août 2000.

Henri-Irénée MARROU, « Introduction ». *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, Éditions du Seuil, Paris, 1948.

2 — Résumé et commentaire concours externe uniquement

Durée : 20 minutes ; coefficient : 1

Épreuve au choix entre : résumé et commentaire d'un texte administratif, résumé et commentaire d'un texte de caractère scientifique.

2.1 — Résumé et commentaire d'un texte administratif

« Instruction 00-084 JS du 23 mai 2000 relative aux concours financiers des collectivités territoriales aux clubs sportifs ». *Bulletin Officiel du ministère de la jeunesse et des sport*, n° 6 du 31 juin 2000.

Décisions récentes d'Assemblée et de Section, séance du 23 juin 2000, lecture du 5 juillet 2000, texte intégral : <http://www.conseil-etat.fr/ce-data/actus/sectio0_27.htm>

« Circulaire n° 2000/015 du 10 mai 2000 relative aux élections des représentants du personnel ». *Bulletin Officiel*, n° 119.

« Activités éducatives – Journée mondiale “sans tabac” : 30 mai 2000 ». *Circulaire du 4 mai 2000*, pour le ministre de l'Éducation nationale et par délégation, le directeur de l'Enseignement secondaire Daniel BANCEL.

« Décret n° 2000-723 du 28 juillet 2000 relatif au conseil académique des aides-éducateurs ». *Journal officiel de la République Française*, 2 août 2000.

« Décret n° 2000-742 du 31 juillet 2000 instituant une taxe parafiscale au profit du centre technique de la conservation des produits agricoles ». *Journal officiel de la République Française*, 4 août 2000.

« Décision du 26 juin 2000 relative à une sanction disciplinaire ». *Journal officiel de la République Française*, 21 juillet 2000.

« Décret n° 2000-663 du 13 juillet 2000 portant création de l'Observatoire de l'emploi public ». *Journal officiel de la République Française*, 14 juillet 2000.

2 — Résumé et commentaire concours externe uniquement (suite)

Durée : 20 minutes ; coefficient : 1

Épreuve au choix entre : résumé et commentaire d'un texte administratif, résumé et commentaire d'un texte de caractère scientifique.

2.2 — Résumé et commentaire d'un texte à caractère scientifique

Richard FEYNMAN, « Bienvenue dans l'âge de diamant ! ». *Polyrama*, décembre 1999, extrait de There's plenty of room at the bottom, conférence donnée le 29 décembre 1959, texte intégral extrait du site Internet : <<http://www.zyvex.com/nanotech/feynman.html>>

Jean-Michel BADER, « Les limites inconnues des forces humaines ». *Le Figaro*, 12 avril 2000.

Fabrice NODÉ-LANGLOIS, « Les risques naturels revus à la hausse ». *Le Figaro*, 22 et 23 avril 2000.

David KEITH, Edward PARSON, « Des mesures politiques pour protéger le climat ». *Pour la Science*, mai 2000, n° 271, p. 92.

Hervé THIS, « De l'herbe au fromage ». *Pour la Science*, juillet 2000, n° 273, p. 14.

S. D., « Exhibitions masculines dans l'arène ». *La Recherche*, mars 2000, n° 329, p. 68-69.

Murielle VIGNEAU-HERMELLIN, « La mémoire humaine ». *Science et Vie*, hors-série, septembre 2000, n° 212, p. 112-113.

M. M., Fabrice NODÉ-LANGLOIS, « Génome : l'aventure commence : Du séquençage à la médecine de demain ». *Le Figaro*, lundi 26 juin 2000.

Yves MISERY, « Le bigorneau tueur d'huître s'installe ». *Le Figaro*, jeudi 14 septembre 2000.

Nathalie HELMAN, « Les "envahisseurs" ». *Le Figaro*, mardi 5 septembre 2000.

Dr Catherine PETIT-COLAS, Yves MISERY, « Le moustique pique, la misère tue ». *Le Figaro*, mardi 5 septembre 2000.

3 — Langue

3.1 — Concours interne

Préparation: 30 minutes; traduction: 10 minutes; conversation: environ 20 minutes;
coefficient: 2

Épreuve de langue vivante étrangère (anglais, allemand, espagnol, italien, russe), au choix du candidat, comportant la traduction d'un texte court suivie d'une conversation.

L'utilisation d'un dictionnaire unilingue est autorisée pour la préparation.

Anglais

Pamela MENDELS, « Internet Filtering Plan Worries Civil Libertarians ». *New York Times*, 22nd September 2000.

Allemand

« Elternsuche im Internet ». *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 20. September 2000.

Espagnol

Juan J. GOMEZ, « La fragilidad de los traductores ». *El País*, 22 de agosto de 2000.

Italien

Giampaolo PANSA, « Piazza fontana trent'anni dopo / un eccezionale cronista racconta ». *L'Espresso on line*, 19 dicembre 1999.

3.2 — Concours externe

Préparation : 30 minutes ; interrogation : environ 20 minutes ; coefficient : 1

Interrogation en langue vivante étrangère (anglais, allemand, espagnol, italien, russe), au choix du candidat, à partir d'un texte rédigé dans une autre langue que celle choisie pour l'épreuve d'admissibilité.

Anglais

« Mr. Lieberman's Religious Words ». *New York Times*, 31th August 2000.

Allemand

Klaus-Peter SCHMID, « Schnelle Mark mit der Maut ». *Die Zeit*, 13. Juli 2000.

Anne SCHNEPPEN, « Urlaub? Unverschämtheit! ». *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 30. August 2000.

Espagnol

« La guerra del agua ». *El País*, 10 de septiembre de 2000.

Antonio MUÑOZ MOLINA, « La resistencia ». *El País semanal*, 1999.

Italien

Alfonso DESIDERIO, « Prossima fermata : Italia ». *Limes on line*, 19 dicembre 1999.